

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional relatif au développement de la recherche en santé;¹

Notant les efforts actuellement entrepris pour mettre au point des mécanismes adéquats au niveau national, capables d'assurer une coordination efficace de la recherche dans le but de lier les priorités en matière de recherche à la solution des principaux problèmes de santé et problèmes connexes;

Notant également les progrès qui sont réalisés pour renforcer les compétences nationales en matière de recherche, en particulier dans les pays en développement, par l'organisation de cours nationaux sur la méthodologie de la recherche et l'attribution de bourses de formation et de recherche;

1. FAIT SIENNES les recommandations formulées par le Comité consultatif de la recherche en santé du Pacifique occidental à sa onzième session;

2. PRIE le Directeur régional:

- 1) de mettre à exécution les recommandations du Comité consultatif de la recherche en santé du Pacifique occidental;
- 2) de veiller à ce que les activités de recherche appuyées par l'OMS aident à résoudre les problèmes de santé du pays concerné et que, dans toute la mesure du possible, priorité soit donnée aux activités qui produiront des résultats pertinents pour plus d'un Etat Membre;
- 3) de faire en sorte que les résultats des activités de recherche soient utilisés au mieux et qu'ils soient mis à la disposition de tous les autres Etats Membres.

¹ Document WPR/RC38/8.